

marchands, et notamment MM. Edouard Chaloner, de Liverpool, Allan Gilmour, de Glasgow, et les MM. Wade, de Hull, en ont fait construire de semblables afin de pouvoir expliquer à leurs chalands la fausseté du présent mode de mesurage. Tout en démontrant cela, je n'ai pu m'empêcher d'exprimer ma surprise de ce qu'un mode aussi imparfait de mesurage eût été adopté par le commerce en Angleterre, et de remarquer qu'on ne pouvait pas s'attendre à ce que les marchands du Canada adoptassent ce même mode qu'ils savent si faux, tandis qu'ils en ont un bien plus simple pour obtenir le véritable contenu du bois. Il est, d'ailleurs, peu probable que les marchands de Liverpool, qui sont reconnus comme très probes, continueront longtemps de suivre ce mode si incertain et qui donne si peu de satisfaction, tandis qu'ils ont les moyens d'établir le vrai contenu du bois.

On m'a fait remarquer une règle bien extraordinaire que l'on suit en Irlande ainsi qu'en Angleterre, relativement au mesurage de l'acajou, savoir : à Dublin, chaque cinq pieds de mesurage par le compas royal d'épaisseur ne comptent que trois pour l'acheteur ; à Bristol, chaque cinq pieds, de la même mesure, comptent quatre pour l'acheteur, tandis qu'à Liverpool trois pieds ne comptent que deux ; on fait de même des déductions différentes dans d'autres ports—Dublin et Bristol étant les deux extrêmes. On m'a cité cette règle en parlant du mesurage du bois taillé avec obèle, et j'admets qu'après un raisonnement si absurde, on puisse et on doive continuer à Liverpool, le mode de mesurage au cordon (*string measure*).

Il n'en est pas moins étrange que l'on suive pour le mesurage du bois tant de différents modes, usages et réglemens, aux différents ports ; tandis que pour presque toutes les autres marchandises on se sert, dans toute l'étendue du Royaume, de poids et mesures uniformes. Ayant mentionné à M. Chaloner, un des principaux marchands et courtiers de Liverpool, que j'avais reçu de vous instruction de me procurer des échantillons des différents bois étrangers que l'on importe en Angleterre, et m'étant informé où et comment je pourrais